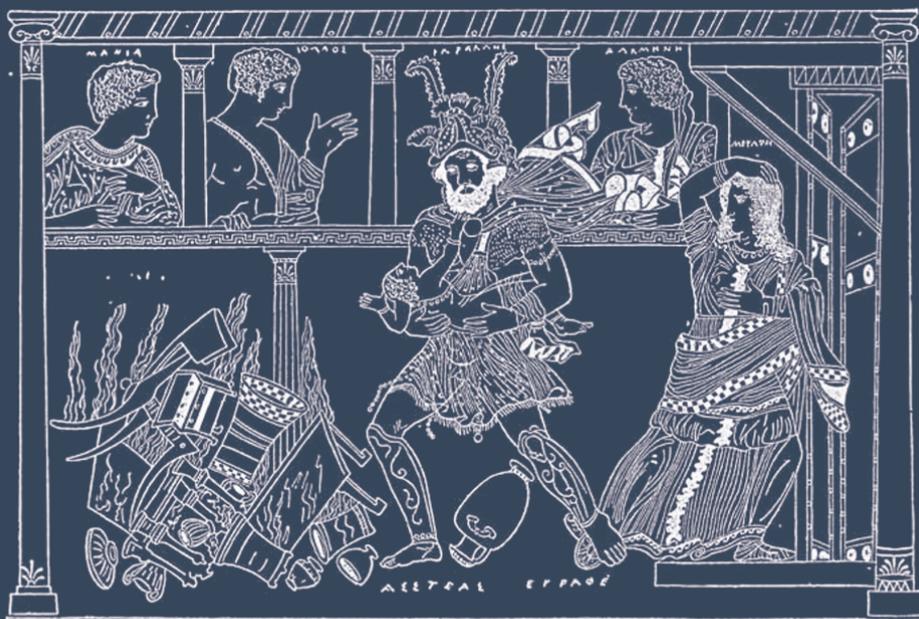


LA PSYCHIATRIE À ROME

COMPRENDRE ET SOIGNER LA FOLIE
D'APRÈS CELSE ET CAELIUS AURELIANUS

TEXTES INTRODUICTS, TRADUITS ET COMMENTÉS
PAR PIERRE-HENRI ORTIZ



LA ROUE À LIVRES / DOCUMENTS

LES BELLES LETTRES

LA PSYCHIATRIE À ROME

Comprendre et soigner la folie
d'après Celse et Caelius Aurelianus

Textes introduits, traduits et commentés

par

PIERRE-HENRI ORTIZ

PARIS

LES BELLES LETTRES

2024

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© 2024, Société d'édition Les Belles Lettres,
95, boulevard Raspail, 75006 Paris.
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-251-45541-9
ISSN : 1150-4129

INTRODUCTION

Au sein du large spectre de phénomènes que recouvre la vaste notion de « folie », les réalités qui intéressent l'ancienne médecine sont étroitement délimitées. L'affaire des médecins n'est ni l'enthousiasme prophétique ou l'extase organisés par les rites et les cultes, parfois qualifiés de « folie divine », ni la folie réjouissante ou terrible des personnages comiques et des héros tragiques, mise en scène par les dramaturges et les poètes. Elle n'est pas davantage l'incohérence, l'inconscience voire la monstruosité supposées que dénoncent, de la part de leurs adversaires, les orateurs et les auteurs dont le discours est façonné par les formules de la rhétorique morale, politique et judiciaire (historiens, philosophes, orateurs). Ces espèces-ci de « folie » sont souvent décrites comme des « maladies de l'âme », selon une métaphore et un oxymore qui soulignent par eux-mêmes tout ce qui sépare l'objet de la littérature et du rituel – l'esprit ou l'âme – de l'espèce de « folie » sur laquelle s'exerce la médecine ancienne. Cette discipline en effet se conçoit essentiellement comme un art des corps, si bien que ses représentants témoignent d'un intérêt au mieux secondaire pour les problèmes de l'âme¹. Hippocrate la laisse en dehors de son champ

* Afin d'alléger la présentation de cette introduction, les notes mentionnent essentiellement les sources primaires de l'enquête historique. Pour en approfondir les différents aspects, des orientations bibliographiques sont indiquées en fin de volume.

d'observation, Asclépiade récuse son existence comme réalité autonome. Titus, Soranos ou Galien s'y intéressent lorsqu'ils s'éloignent du domaine propre de la médecine pour s'aventurer sur celui de la philosophie² ; or, ce dernier a la prudence d'indiquer ne pas avoir d'opinion sur la question purement théorique et sophistique de sa nature. Le discours médical peut admettre des théories de l'âme proposées par la philosophie naturelle, mais lui-même n'envisage ses mouvements que pour y constater des effets, des manifestations et des signes reflétant les mouvements profonds du corps.

Dans l'ordre de la vie de l'esprit, ce qui intéresse les médecins, ce sont donc des troubles qui affligent des personnes réelles et les affectent au point d'altérer leur pensée ou leurs émotions, d'une manière qui échappe absolument à leur volonté et qui met en cause leur capacité à vivre, ou à bien vivre. De sorte que la « folie » comme problème médical correspond en partie – mais en partie seulement – à ce que les tribunaux et les juristes anciens qualifient d'« aliénation » ou de « démence ». Dissiper la confusion induite par la polysémie de la notion de « folie », commune aux langues anciennes et modernes, sera d'ailleurs l'un des enjeux de l'exposé de « psychiatrie » de Caelius Aurelianus, dont l'effort remarquable ne parvient pas à lever toutes les brumes qui déjà l'entourent.

Si la « folie » intéresse les auteurs médicaux, mais aussi les encyclopédistes soucieux de médecine, les compilateurs de remèdes et plus généralement les médecins praticiens du monde romain, c'est, en d'autres termes, dans la mesure où elle

1. Ainsi que le résume l'Anonyme de Londres, éd. Ricciardetto, col. XXI, l. 15-18, au I^{er} siècle de n. è.

2. Titus lui consacre un traité perdu (voir Caelius, *Maladies chroniques*, I, 178). Soranos est aussi l'auteur d'un traité *De l'âme* relevant de la philosophie naturelle, dont les fragments ont été conservés pour l'essentiel grâce à l'exposé publié sous le même titre par le théologien chrétien Tertullien. Galien est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le problème de l'âme (notamment *Les Passions et les Erreurs de l'âme* et *Les Facultés de l'âme suivent les tempéraments du corps*).

relève de l'ordre de la « maladie ». Or, d'après les critères de la pensée ancienne, ce qui justifie de qualifier des états comme tels est en premier lieu une affaire de pratiques et de champs de compétence : est maladie tout ce qui est susceptible de recevoir un traitement corporel³. Le domaine de la maladie s'étend et se rétracte donc dans la même mesure que le domaine des remèdes qu'on invente ou qu'on abandonne. En vertu de quoi, toutes ces situations sont interprétées, par nécessité déductive, comme des troubles d'ordre corporel, puisque c'est l'état du corps que l'art médical a vocation à restaurer.

De ce point de vue, l'institution d'une pensée et d'une pratique de la « folie » comme « maladie » – ou pour le dire autrement, la mise en place d'un modèle de soin et d'un modèle théorique qui forment les deux dimensions d'une « psychiatrie » – est le produit d'une histoire longue. Sa reconstitution est cependant gênée par la rareté des sources, souvent obscures de surcroît.

1. D'Alcméon à Caelius : mille ans d'histoire de la psychiatrie

Au sortir des âges préhistoriques, que le manque de sources tient dans l'obscurité et sur lesquels les mythes projettent une lumière légendaire, l'art médical d'époque archaïque (jusqu'au VI^e siècle av. n. è.) semble surtout soucieux de soigner les blessures et les maladies d'origine toxique ou organique qui menacent la vie à brève échéance. Parmi elles, plusieurs donnent lieu à des troubles mentaux plus ou moins marqués :

3. La pratique médicale est directement liée à l'espoir de guérison, de sorte que les états reconnus comme incurables ne relèvent tout simplement pas de l'art médical : voir en particulier Hippocrate, *Art*, 8, qui confirme par la même occasion, quoique par une formule ironique et polémique, que la médecine du V^e siècle av. n. è. prend bien en charge certains états délirants ; Platon, *République*, 360e-361a ; Galien, *Commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate*, II, 29 (éd. Kühn, XVIIIB, p. 522-524) ; *Méthode de traitement*, XII, 8 (éd. Kühn, X, p. 872).

c'est en particulier le cas des « phrénites », qui semblent tenir leur nom même de l'importance de ce symptôme. Mais il s'agit toujours d'états qui mettent avant tout le corps et la vie à l'épreuve. Les cités d'époque archaïque reconnaissent assurément d'autres formes de privation de santé mentale : leur droit et leur littérature indiquent que le désordre mental sévère, comme du reste les différentes formes de ce qu'on appelle aujourd'hui le handicap, la sénilité ou encore l'épilepsie, sont l'objet d'une certaine considération, de sentiments souvent compatissants et de mesures d'accompagnement social au titre de l'amointrissement des capacités. Seulement, ces états ne relèvent pas – ou seulement à la marge – de l'art de soigner. Dans ce sens, ils ne sont pas – ou pas encore – des « maladies ». À l'issue de cette période, l'émergence d'une pensée de la « maladie mentale » plus dégagée des souffrances du corps se dessinera progressivement, avec la conversion de la pensée médicale à la méthode philosophique et avec l'extension du domaine de l'art médical soutenue par le développement de nouvelles méthodes de traitement.

Cette extension du domaine médical semble s'amorcer à l'époque classique (v^e-iv^e siècle av. n. è.), aux siècles de Périclès et d'Alexandre, qui sont aussi ceux du « père » de la médecine scientifique, Hippocrate, et de ses disciples, auteurs des traités les plus authentiques du Corpus hippocratique⁴. Les mutations de la médecine qu'orchestre l'école hippocratique résonnent avec une tendance générale de ce temps à l'affirmation de l'autonomie de plusieurs disciplines – dont la médecine – et à l'affirmation de l'individu – conduisant dans les domaines du savoir et de l'art à l'émergence de la figure de l'auteur. Dans ce contexte général, l'élaboration d'un savoir médical sur les formes longues de privation de santé, qui peut aller jusqu'à la prise en charge médicale de certaines d'entre elles, participe

4. La soixantaine d'ouvrages connus placés sous le nom d'Hippocrate ont été rédigés au cours de plusieurs siècles, par une multitude d'auteurs pour la plupart inconnus. Ils sont ainsi réunis sous l'appellation générique de « Corpus hippocratique », ou « Collection hippocratique ».

à la double démonstration des possibilités de l'art médical et du talent des praticiens qui l'exposent ou le mettent en œuvre avec virtuosité. Les philosophes ne peuvent du reste qu'encourager un tel élargissement du discours médical, qui abreuve de savoirs nouveaux la philosophie naturelle et invite à définir la philosophie morale comme « médecine de l'âme ». C'est dans ces conditions que quelque chose comme la « maladie mentale » intègre progressivement la médecine. Plus précisément, la science naturelle médicale en fait un objet de ses recherches, dans un échange constant avec d'autres domaines du savoir (science, magie, philosophie). L'examen clinique inspiré des méthodes de la science ionienne prête attention à toutes les formes de confusion mentale, qui revêtent la même valeur d'information que les phénomènes somatiques⁵. Elles ont encore la même valeur de signe dans les traités de prédictions médicales, au moyen desquels les médecins de l'école hippocratique affrontent notamment la concurrence que leur mènent les devins avec leurs remèdes magiques⁶. Elles se retrouvent par conséquent dans les exposés généraux de pathologie et de thérapeutique⁷. Par ailleurs, les traités hippocratiques qui exposent une compréhension globale de l'homme, dans le prolongement des analyses déjà proposées par la philosophie naturelle⁸,

5. Les troubles mentaux se retrouvent dans des fiches de malades de chacun des sept livres d'Hippocrate, *Épidémies*.

6. L'usage pronostic (et diagnostic) du trouble mental se vérifie par exemple dans Hippocrate, *Airs, eaux, lieux* ; *Aphorismes* ; *Crises* ; *Glandes* ; *Maladies des femmes I* ; *Prénotions de Cos* ; *Pronostic* ; le premier et le second *Prorrhétique* ; *Superfétation*. Dans un registre différent, *Maladie sacrée* défend aussi l'art médical contre la prétention des mages à soigner l'épilepsie par les ressources de leur art.

7. Par exemple Hippocrate, *Affections internes* ; *Lieux dans l'homme* ; les trois premiers traités des *Maladies* (à l'exclusion du quatrième) ; le *Régime des maladies aiguës* et son *Appendice*.

8. Au début du v^e siècle av. n. è., le pythagoricien Alcmeon de Crotona est le premier auteur connu à distinguer aussi pour la première fois la pensée (privilège de l'homme) de la perception (commune à tous les animaux). Il est aussi le premier témoin à localiser l'activité mentale

développent une théorie de la perception et de la pensée chez l'homme sain et formulent des hypothèses sur leur trouble⁹. Alors que l'observation des maladies constitue l'invention majeure de la médecine hippocratique, les diverses manifestations du délire ont ainsi toute leur place dans les analyses du Corpus hippocratique, jusque dans les exposés pédagogiques et les plaidoyers en faveur de la médecine rationnelle adressés au grand public¹⁰. Ainsi s'esquisse une pensée médicale du désordre mental aux marges de l'art médical, à mesure que son empire s'étend.

De cette pensée foisonnante émerge une vision encore désunie. Chacun des traités du Corpus développe des conceptions singulières et aucun ne peut prétendre présenter une orthodoxie hippocratique, qui n'existe pas. Dans l'un des plus anciens de ces textes, *Maladie sacrée*, traditionnellement attribué à l'école de Cos et daté de la seconde moitié du v^e siècle, on trouve cependant l'esquisse d'un tableau général des troubles mentaux particulièrement instructif sur le regard que porte la médecine hippocratique sur la « folie ». L'objet de ce traité est de montrer que l'épilepsie n'a rien de surnaturel, contrairement à ce qu'affirment les devins qui proposent de la soigner avec des remèdes magiques. Pour soutenir son argumentaire, l'auteur compare l'épilepsie aux maladies dans lesquelles on tombe « dans la folie et le délire », que « personne ne croit être sacrées »¹¹. L'examen de la nature de ces troubles-ci, dus à une affection morbide du cerveau, doit donc éclairer, en retour, la nature analogue du trouble épileptique.

dans le cerveau. Sa théorie semble indiquer qu'un ensemble de maladies résultent du déséquilibre des qualités (humidité, température, amertume) du cerveau. Voir *Fragments*, A5, A8, A13 et B4, éd. Diels-Kranz, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, 6^e éd., 1960, vol. 1, p. 211-213 et 215-216 ; trad. Delattre, dans *Les Présocratiques*, 1988, p. 217-226.

9. Ainsi dans la partie anthropologique comme dans l'analyse des propriétés des aliments de Hippocrate, *Régime*.

10. Par exemple Hippocrate, *Affections* ; *Art* ; *Maladie sacrée* ; ou le mystérieux *Maladies des jeunes filles*.

11. Par exemple Hippocrate, *Maladie sacrée*, 1, 3.

La détérioration du cerveau est due au phlegme et à la bile. On reconnaîtra chacun des deux cas de la manière suivante : les déments (μαινόμενοι) sous l'effet du phlegme sont calmes, ils ne crient pas et ne s'agitent pas ; tandis que ceux qui le sont sous l'effet de la bile crient, ils sont malfaisants et ils ne restent pas en place, mais sont toujours à commettre quelque chose d'inconvenant. Si donc on délire (μαίνομαι) de manière continue, voilà quelles en sont les causes. Mais si le patient est en proie à des craintes et à des frayeurs, cela provient de la modification du cerveau ; or, le cerveau se modifie quand il s'échauffe, et il s'échauffe sous l'effet de la bile, quand elle s'élançe vers le cerveau par les vaisseaux sanguins en provenance du corps ; après quoi elle cesse. D'autre part, on éprouve de la tristesse et du dégoût de façon intempestive quand le cerveau se refroidit et se resserre de façon habituelle. Cet état est dû au phlegme¹².

De ce morceau de rhétorique médicale et du reste du discours dans lequel il s'inscrit, on peut retenir deux données liminaires. Il montre d'abord à quel point l'examen par la science des troubles des « fous » est autonome des pratiques de soin : la clinique indique que ces troubles sont dus à l'affection du cerveau par l'effet du phlegme ou de la bile, alors même que la thérapeutique n'a, semble-t-il, rien à proposer pour les soulager. Ce texte indique ensuite que le spectre des phénomènes qui formeront plus tard la « psychopathologie » émerge d'emblée comme un ensemble complexe, polarisé notamment par le critère de la durée des troubles, croisé avec celui des comportements et des états émotionnels dominants, calme ou agité, phobique ou déprimé.

La « folie » n'est donc ni un point aveugle de la médecine hippocratique, ni l'objet d'une vision simple voire simpliste : elle est le plus souvent hors champ, c'est-à-dire hors du champ de ce qu'on soigne résolument. Dans les siècles suivants, la médicalisation de la « folie » et la formalisation de concepts de maladies

12. *Ibid.*, 15, 1-3 (trad. Jouanna modifiée).

mentales est le produit d'un processus dont on perçoit difficilement les étapes, mais qui semble en partie lié au développement de nouveaux remèdes et de nouvelles techniques de soin. La médecine d'époque hellénistique (IV^e-II^e siècle av. n. è.) fait fructifier l'héritage hippocratique et l'enrichit des découvertes de cette époque scientifiquement féconde. Les médecins d'Alexandrie, nouvelle capitale du savoir, conçoivent désormais assez nettement la médecine comme un art doublé de science : les progrès de l'anatomie permettent vraisemblablement d'affiner la compréhension et la taxinomie des affections du cerveau et du système nerveux, tandis que les découvertes en pharmacologie élargissent les perspectives thérapeutiques, à la fois pour des syndromes constitués et pour des états qui, jusqu'alors, n'étaient pas l'objet de soins médicaux. Le développement des soins « purgatifs » renforce ainsi l'attention portée à l'ensemble des « maladies intérieures », dont les différentes « maladies mentales » en voie de conceptualisation font incontestablement partie. La découverte de remèdes sédatifs et de psychotropes favorise aussi, vraisemblablement, l'extension de l'intervention médicale en direction des troubles de l'esprit. L'information disponible ne permet pas de tracer plus précisément ces évolutions, mais quand, au terme de cette période, ces troubles reçoivent leurs concepts, c'est précisément dans un mouvement de réaction contre cette médecine des médicaments, dont les moyens nouveaux modifient les contours de la pathologie générale. La qualification de ces troubles sanctionnera l'émergence du fait de leur soin, et c'est à Rome que cela se passera.

L'intégration de la maladie mentale au domaine de la médecine semble donc déjà avancée, au moins sur le plan de la pratique, au moment où Rome étend son empire sur les royaumes hellénistiques (II^e-I^{er} siècle av. n. è.). À cette date, la population du nouveau centre du monde méditerranéen atteint des niveaux inédits. Ses besoins médicaux croissent en proportion, tandis que les élites romaines découvrent les possibilités offertes par la médecine grecque. Des médecins plus ou moins qualifiés y affluent en nombre des cités grecques, qu'ils aient été

réduits en esclavage ou qu'ils soient attirés par les possibilités ouvertes par les besoins et les moyens des Romains.

Dans ce contexte, Asclépiade de Bithynie est traditionnellement associé à une évolution, voire à une révolution : la fixation d'une psychopathologie, dans un geste qui récusé aussi le modèle théorique humoral lié au nom d'Hippocrate, et qui renouvelle la méthode de traitement, pour les maladies en général et pour les troubles mentaux chroniques en particulier. Pour la première fois dans nos sources, Asclépiade énonce en effet l'idée d'une notion générique d'« aliénation mentale » (*alienatio mentis*), qui englobe non seulement la phrénite, mais aussi l'aliénation sans manifestations corporelles majeures.

L'aliénation (écrit Asclépiade) est une affection des sens, dans laquelle l'activité intellectuelle devient parfois trop forte pour les capacités des voies sensorielles, tandis que d'autres fois, ce sont les capacités des voies qui sont trop grandes pour les mouvements des corpuscules ; si cette affection se produit sur une longue durée et sans fièvre, dit-il, elle est appelée *furor* – ou *insania* dans la langue commune ; si au contraire elle est récente et accompagnée de fièvres, mais pas de sensation de douleur, alors on doit comprendre qu'il s'agit de la phrénite¹³.

Avec cette proposition, Asclépiade arrime l'aliénation pure dans la pathologie et définit son concept médical par ce qui la rapproche et ce qui la distingue de la phrénite. Par la même occasion, il « donne le premier une théorie cohérente à la phrénitis¹⁴ » qui établit la primauté de l'aliénation dans son tableau diagnostic. Aliénation chronique et phrénite forment ainsi désormais un couple conceptuel, qui ne semble pas, par ailleurs, épuiser le spectre de l'« aliénation » : des témoignages épars suggèrent en effet qu'Asclépiade a une compréhension

13. Transmis par Caelius, *Maladies aiguës*, I, 15, qui cite les livres de *Définitions* d'Asclépiade.

14. Pigeaud 1989, p. 91.

plus large encore de cette notion et qu'il lui subsume d'autres concepts constitués¹⁵.

Le geste fondateur d'Asclépiade est l'objet d'une réception paradoxale : quand bien même sa théorie est vivement combattue, y compris par ses héritiers, ses concepts demeurent, tout comme sa méthode de soin dans ses grandes lignes. La tendance à l'unification de la psychopathologie est pourtant mise à l'épreuve dès après Asclépiade, lorsque son disciple Thémison de Laodicée, fondateur avec d'autres de l'école « méthodiste », met en forme une classification générale des maladies selon la temporalité et la présence ou non de fièvre. Ce schéma s'impose rapidement à tous les auteurs du monde romain, de sorte que la phrénite, maladie aiguë et fébrile, est tenue à distance des formes d'aliénation chroniques et sans fièvres caractéristiques. Pour autant, ce schéma classificatoire ne brise pas tout lien de solidarité entre les différents concepts de la psychopathologie, qui seront toujours pensés les uns par rapport aux autres.

Au siècle suivant, dans la Rome de Tibère et de Claude, Aulus Cornelius Celsus en témoigne avec force, mais depuis une position décentrée. Celse n'est pas un médecin, mais un aristocrate romain qui occupe ses loisirs à la compilation d'une encyclopédie destinée à exposer en latin l'art médical aussi bien que l'art de l'agriculture, du commandement militaire, de la rhétorique, de la philosophie ou de la jurisprudence. En somme, tout ce dont un aristocrate romain doit posséder des notions solides afin de bien gouverner son domaine et de participer à la direction des affaires publiques. De cette vaste entreprise, seuls subsistent ses livres *Sur la médecine*. Le troisième d'entre eux puise l'essentiel de sa matière auprès des successeurs d'Asclépiade, qui mettent en forme la première tradition dite « méthodiste ». Pour cette raison, ces livres constituent d'abord une source de premier ordre pour embrasser leur enseignement au premier siècle de l'Empire. L'intérêt de ce texte est aussi de mesurer la réception profane de l'enseignement médical,

15. Notamment l'hydrophobie et la léthargie, peut-être l'épilepsie (voir plus bas).

son adaptation à la culture aristocratique romaine où le soin relève traditionnellement de la sphère domestique, et sa reformulation dans le lexique latin de cette culture. Or, le langage de Celse indique sans équivoque que dans sa perspective, à la fois profane et érudite, une psychopathologie à trois termes est désormais bien établie. La phrénite, les troubles majeurs du jugement ou de la perception, mais aussi les troubles affectifs sévères que la tradition médicale relie à l'image de la « bile noire » sont désignés comme les trois « genres » (*genus*) de la maladie mentale (*insania*). L'isolement d'une telle classe de syndromes au sein de la pathologie générale n'est pas sans quelques incohérences, mais elle indique combien Celse tient pour acquise l'existence d'un ensemble défini par le symptôme majeur d'« aliénation mentale », qui réunit donc les catégories diagnostiques dominées par le trouble de la pensée selon différentes modalités. Dans la pratique, chacune correspond à un modèle de traitement, en partie déterminé par les symptômes qui la caractérisent.

L'unité relative de la psychopathologie à l'époque romaine se vérifie encore chez un auteur comme Galien, qui, au siècle suivant, énonce un discours médical virtuose et vigoureusement antiasclépiadien. En dépit de son hostilité revendiquée à l'héritage théorique d'Asclépiade et malgré son rejet de la polarité entre maladies aiguës et maladies chroniques établie par Thémison, il présente « les mélancolies, les phrénites, et les manies » – dénominations désormais consacrées par la langue médicale des trois « genres » de la maladie mentale examinés par Celse – comme les trois principales maladies dominées par la « déraison » (*παραφροσύνη*)¹⁶, ou comme les « maux du corps » qui produisent la « perte des facultés innées de l'âme » la plus manifeste¹⁷. Ainsi qualifiées, les maladies mentales

16. Par exemple Galien, *Causes des symptômes*, II, 7, 2 (éd. Kühn, VII, p. 202-204). Galien ajoute qu'elle se produit également dans « d'autres fièvres ».

17. Par exemple Galien, *Les facultés de l'âme suivent les tempéraments du corps*, 5, 32-33 (éd. Kühn, IV, p. 787-788).

se définissent encore de l'extérieur, par comparaison avec ce qu'elles ne sont pas. Dans un effort de classification rigoureuse, Galien leur réserve en effet une place à part au sein d'un plus vaste ensemble constitué des nombreuses espèces de maladies ou de déficiences dont la localisation n'est pas apparente. Parmi ces diverses « affections de l'encéphale¹⁸ », qui sont autant d'« affections de l'hégémonique¹⁹ », c'est-à-dire des facultés directrices de l'âme, la classe plus étroite des maladies mentales réunit les affections dans lesquelles ces facultés ne sont que « troublées », par différence avec les états dans lesquels elles sont bel et bien « détruites », et avec les maladies dans lesquelles leur suspension ne produit pas la déraison²⁰. Pour autant, si Galien accepte le schéma d'une psychopathologie à trois termes qu'impose désormais le consensus médical, ses réflexions psychiatriques demeurent éparses et sommaires. D'une manière significative, les cas qu'il examine et discute relèvent pour la plupart du diagnostic de la phrénite, et pour certains de la mélancolie, comme si le concept de manie n'était qu'une concession à l'autorité du consensus doctrinal de son temps.

Au bout de cette histoire de la psychiatrie ancienne, les traités de Caelius Aurelianus, rédigés au IV^e ou au V^e siècle, sont la meilleure source d'information sur le « second methodisme », puisque leur matière est essentiellement tirée des livres de Soranos d'Éphèse, actif au II^e siècle et grand nom de ce nouveau moment de l'histoire de la médecine romaine. Mais leur intérêt va bien au-delà. Comme le faisaient sans doute déjà les originaux de

18. Par exemple Galien, *Lieux affectés*, III, 5, 8 (éd. Kühn, VIII, p. 157-158).

19. Par exemple Galien, *Causes des symptômes*, II, 7, 1-2 (éd. Kühn, VII, p. 200-202).

20. *Ibid.* La classe subsumée ici sous le concept de déficience mentale (μώρωσις) regroupe notamment la déficience de la mémoire, la démence profonde (au sens moderne de détérioration avancée des fonctions cognitives) ou la débilité mentale. Épilepsies et apoplexies, également caractérisées par une affection de l'encéphale et de l'hégémonique, sont distinguées aussi bien de la maladie mentale que de la déficience mentale.

Soranos, ils prêtent en effet une attention singulière aux débats qui ont animé la discussion médicale au sujet de la classification, de l'explication et du traitement des maladies en général – à l'inclusion des principaux concepts de la psychopathologie. Or, si les auteurs qu'affronte Caelius à la suite de Soranos sont des auteurs d'origine grecque, dont la langue professionnelle était le grec, ce sont aussi pour la plupart des praticiens qui ont exercé à Rome, auprès d'un public romain. En somme, ces traités livrent l'exposé de psychiatrie le plus substantiel de l'Antiquité ; or, celui-ci se signale par un caractère nettement gréco-romain.

La fidélité de Caelius à l'enseignement de Soranos témoigne par ailleurs de la cristallisation d'une tradition médicale, qui reconduit à la fois les concepts établis, les méthodes reconnues et les débats structurants au sujet des uns et des autres. Pour autant, cette somme a aussi sa part d'originalité, qu'on mesure notamment à l'horizon latin de ses références littéraires, puisées dans les monuments de la poétique romaine (Cicéron, Virgile...). Dans son ensemble, la médecine de Caelius inscrit l'enseignement gréco-romain dans l'environnement culturel latin du lectorat auquel elle s'adresse. Au crépuscule de l'Antiquité, elle prépare le legs gréco-romain qui sera transmis à la médecine du Moyen Âge occidental et à toutes celles qui feront revivre l'héritage des Anciens. À cet égard, si les Modernes ont souvent emprunté à la langue grecque pour concevoir une discipline psychiatrique autonome et institutionnalisée, et s'ils ont forgé au moyen de racines grecques le néologisme destiné à désigner leur domaine d'activité – la « psychiatrie » –, c'est plutôt en latin que prend consistance une première conception unitaire du soin que la médecine peut apporter à la pensée malade : la *curatio furiosorum*, « médecine des aliénés ».

La tradition psychiatrique gréco-romaine, (re)fondée par Asclépiade puis développée par ses successeurs et par ses adversaires, articule des concepts (partie I), une théorie (partie II) et un traitement (partie III), inégalement admis et partagés.